

Rapport de la 2nde Réunion du Comité de Pilotage du Projet PNUE/FEM-Volta : Résolution des problèmes transfrontaliers dans le bassin versant de la Volta et sa zone côtière avale

7-8 Avril 2010, Abidjan Côte d'Ivoire

Numéro du Projet : 53885

Rapport final (Traduit en français)

Avril, 2010





Publiée pour la première fois au Ghana en 2010 par le Projet PNUE/FEM Volta

Copyright © 2010, Programme des Nations Unies pour l'Environnement

Cette publication peut être partiellement ou entièrement reproduite à des fins pédagogiques personnelles et non commerciales sans autorisation spéciale du détenteur du Copyright. Le PNUE apprécierait avoir une copie de toute publication dans laquelle cette publication a été citée comme référence.

L'utilisation de cette publication à des fins commerciales nécessite au préalable une autorisation écrite du Programme des Nations Unies pour l'Environnement

Projet PNUE-FEM Volta
Unité de Coordination du Projet
No. E3 Leshie Crescent - Labone
c/o UNDP P.O. Box 1423
Accra Ghana
P.O. Box 1423 Accra Ghana
Phone: +233 30 2764111
Fax: +233 30 2772669
Mobile: +233 206309775
Website: www.gefvolta.iwlearn.org

CLAUSE DE RESPONSABILITE:

Le contenu de ce rapport ne reflète pas nécessairement la vision et la politique du PNUE ou du FEM. En particulier, le PNUE et le FEM n'offrent aucune garantie et n'affirment rien quant à l'exactitude et l'exhaustivité des éléments du contenu de ce rapport.

Le rapport a été préparé par M. Olumide Akinsola et M. Hubert Onibon de l'Unité de Coordination du Projet PNUE/FEM Volta.

La version anglaise a été traduite en français par M. Hubert Onibon de l'Unité de Coordination du Projet PNUE/FEM Volta

Toute référence à ce document doit être présentée comme suit:

UNEP-GEF Volta Project, 2010. Rapport de la 2nde Réunion du Comité de Pilotage du Projet PNUE/FEM-Volta : Résolution des problèmes transfrontaliers dans le bassin versant de la Volta et sa zone côtière aval (Traduit en français) *UNEP/GEF/Volta/PSC.2FR/2010*

Résumé

La deuxième réunion du comité de pilotage du Projet PNUE/FEM Volta s'est tenue à Abidjan, Côte d'Ivoire du 7 au 8 Avril 2010. Ont pris part à cette réunion présidée par le pays hôte, les représentants des pays riverains (Points Focaux Nationaux Institutionnels du projet), les représentants de : l'agence de mise en œuvre, l'UNEP, l'agence d'exécution, l'UNOPS, l'Autorité du Bassin de la Volta. Les représentants des ONG, des institutions de recherche et autres partenaires du projet de même que les représentants des services techniques du Gouvernement en Côte D'Ivoire ont aussi participé à cette réunion en tant qu'observateurs.

Les principaux objectifs de la seconde réunion du comité de pilotage du projet FEM Volta étaient les suivants :

- informer les membres du comité de pilotage sur le niveau de mise en œuvre du projet,
- présenter et discuter le rapport annuel 2009,
- présenter et discuter le plan de travail et le budget pour l'année 2010,
- mener des discussions sur le processus de l'ADT du bassin de la Volta actuellement en cours.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présence du Directeur de Cabinet du Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts représentant le Ministre et la réunion présidée par le Col. Yamani Soro, Conseiller Technique du Ministre.

Les décisions et recommandations de la 2nde réunion du comité de pilotage du projet FEM Volta sont présentées dans le présent rapport. Les participants ont été informés du niveau de mise en œuvre des activités du projet conformément aux plans de travail des années 2008 et 2009 et aussi des principaux problèmes rencontrés par l'équipe du projet depuis 2008.

Les principales préoccupations soulevées par les membres du comité de pilotage durant la réunion portent sur les points suivants :

- meilleure compréhension du cadre institutionnel et de la gouvernance du projet,
- salaires et motivation des coordonateurs nationaux,
- mise en œuvre des projets de démonstration,
- problèmes et défis institutionnels et opérationnels,
- perdiems payés aux membres du comité de pilotage pris en charge par le projet.

De l'analyse des rapports envoyés aux membres du comité de pilotage avant la réunion (rapports annuels 2008, et 2009, plans de travail annuels 2009 et 2010), des présentations faites par l'unité de coordination du projet et des discussions qui s'en sont suivies, il y a eu un consensus et les membres du comité de pilotage ont noté avec satisfaction les progrès réalisés durant les deux dernières années de mise en œuvre du projet.

Le comité de pilotage a également approuvé le rapport annuel 2009, le plan de travail et le budget 2010 de même que le budget du projet révisé. Le comité de pilotage a aussi recommandé à l'UNEP et l'UNOPS de prolonger la période d'exécution du projet à Décembre 2012 et ce, en vue d'assurer une mise en œuvre satisfaisante des activités

Les décisions et recommandations de la deuxième réunion du comité de pilotage du Projet PNUE/FEM Volta sont présentées dans ce rapport.

DECISIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA 2nde REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU PROJET FEM/PNUE BASSIN DE LA VOLTA

La 2nde réunion du Comité de pilotage du Projet FEM Volta s'est tenue du 7 au 8 Avril 2010 à Abidjan, Côte d'Ivoire.

Le Comité de Pilotage du Projet a passé en revue et approuvé les documents suivants :

1. Rapport annuel 2009
2. Budget et plan de travail pour l'année 2010 et budget du projet révisé

Le Comité de Pilotage a noté avec satisfaction les progrès réalisés durant les deux dernières années de mise en œuvre du projet.

Le Comité de Pilotage du Projet a pris les décisions et fait les recommandations suivantes :

I. A l'Unité de Coordination du Projet (UCP)

1. **Demande** à l'UCP de mettre en œuvre le plan de travail 2010 tel qu'il a été approuvé
2. **Demande** à l'UCP d'accélérer le processus de mise en œuvre des projets de démonstration en tenant compte du temps restant pour la fin de l'exécution du projet
3. **Recommande** que le budget 2010 et le budget du projet révisé jusqu'en 2012 servent de guide pour la mise en œuvre du projet
4. **Recommande** que le projet intensifie sa collaboration avec le GCLME afin qu'une attention particulière soit accordée à la zone côtière avale du bassin de la Volta

II. A l'UNEP et l'UNOPS

5. **Recommande** à l'UNEP et l'UNOPS de prolonger la période d'exécution du projet à Décembre 2012 et ce, en vue d'assurer une mise en œuvre satisfaisante des activités

III. Observation générale et recommandation

Le Comité de Pilotage du Projet exprime ses sincères remerciements au Gouvernement et au peuple de la Côte d'Ivoire pour avoir abrité la réunion et pour l'accueil chaleureux durant notre séjour.

Table des matières

Liste des abréviations et acronymes	iv
1. Ouverture de la 2 nd e Réunion du Comité de Pilotage	5
1.1 Cérémonie d'ouverture	5
1.2 Election des membres du présidium	5
1.3 Présentation des participants et revue de l'agenda de l'atelier	5
1.4 Objectifs de la réunion et résultats attendus	6
2. Principales présentations et discussions	7
2.1 Mise en œuvre des recommandations de la 1 ^{ère} réunion du comité de pilotage	7
2.2 Présentation du rapport annuel 2009	7
2.3 Présentation du plan de travail 2010 et discussions	9
2.4 Rapport financier du projet, budget 2010 et budget révisé	9
2.5 Présentation sur le cofinancement	11
2.6 Présentation sur le processus de l'ADT du bassin de la Volta	12
2.7 Divers	12
3. Recommandations et cérémonie de clôture	13
3.1 Adoption du projet de recommandation de la 2 nd e réunion du comité de pilotage	13
3.2 Cérémonie de clôture	13
4. Annexes	14
4.1 Annexe A: Liste des participants	15
4.2 Annexe B: Programme de la réunion	18

Liste des abréviations et acronymes

Abréviation	Définition
ABV	Autorité du Bassin de la Volta
ADT	Analyse Diagnostiques Transfrontalière
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GCLME	Guinea Current Large Marine Ecosystem
MCA	Millennium Challenge Account
MOA	Memorandum of Agreement
PAGEV	Projet d'Amélioration de la Gouvernance de l'Eau dans le bassin de la Volta
PAN	Plan d'Action National
PAS	Programme d'Action Stratégique
PFNO	Points Focaux Nationaux Opérationnels
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
TDR	Termes de référence
UCP	Unité de Coordination du Projet
UICN	Union Internationale pour le Conservation de la Nature
UNEP	United Nations Environment Program
UNEP/GEF	United Nations Environment Program/ Global Environment Facility
UNOPS	United Nations Office for Project Services

1. Ouverture de la 2^{nde} Réunion du Comité de Pilotage

1.1 Cérémonie d'ouverture

1. La deuxième réunion du Comité de Pilotage du projet FEM-Volta a été accueillie par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire et s'est tenue à l'Hôtel Ivotel d'Abidjan, du 07 au 08 Avril 2010. La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présence du Directeur de Cabinet du Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts représentant le Ministre empêché.
2. Dans son allocution, M. Michel Bi Tozan N'Guessan Coordonateur national du Projet FEM Volta et Directeur des Ressources en Eau de la Côte d'Ivoire a souhaité aux participants la bienvenue et un très bon séjour à Abidjan. Il a rappelé le contexte du projet et son importance pour les 6 pays riverains du bassin de la Volta. Il a remercié l'UCP et les Comité de pilotage d'avoir choisi la Côte d'Ivoire pour abriter cette 2^{nde} réunion.
3. Dans son discours introductif, le coordonnateur régional du projet PNUE/FEM Volta, M. Hubert Onibon, a remercié le gouvernement ivoirien d'avoir accepté abriter cette réunion. Il a exprimé sa gratitude au Ministre de l'Environnement des Eaux et Forêt représenté par son Directeur de Cabinet pour sa présence à la cérémonie d'ouverture. Il a rappelé que la 1^{ère} réunion du Comité de Pilotage s'était tenue à Bamako en 2008 et souhaité que les délibérations de la réunion aient un impact positif sur la mise en œuvre du projet. Il a également remercié les partenaires pour leur contribution et assistance au projet ces deux dernières années et souhaité que les délibérations de la réunion aient un impact positif sur la mise en œuvre du projet.
4. Le représentant de l'UNOPS à la réunion, M. Bahaa Al-Asad da également exprimé ses sincères remerciements au Ministère de l'Environnement des Eaux et Forêts pour avoir abrité la 2^{nde} réunion du comité de pilotage du projet FEM Volta. Il a remercié les partenaires pour leur assistance et coopération dans la mise en œuvre du projet. Il les a également félicité pour tous les progrès réalisés.
5. Dans son allocution, le Directeur Exécutif de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV), M. Charles Biney, a exprimé son plaisir de participer à la réunion et mis l'accent sur le fait que la présence des différents partenaires à la réunion témoigne de leur engagement pour une mise en œuvre réussie du projet. Il a souligné que la convention du bassin de la Volta est entrée en vigueur et remercié les pays riverains pour leur contribution à ce processus. Il a remercié les participants pour leur présence et les a encouragé à apporter leur contribution aux délibérations de la réunion.
6. Dans son discours d'ouverture, le représentant du Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts, M. Kouassi Kouadio Mermoz a souhaité la bienvenue en Côte d'Ivoire aux participants venus des différents pays du bassin et remercié le comité de pilotage d'avoir choisi la Côte d'Ivoire pour abriter la réunion. Il a remercié tous les partenaires, y compris le PNUE et l'UNOPS pour leur soutien et souhaité plein succès aux travaux de la réunion.

1.2 Election des membres du présidium

7. M. Michel Bi Tozan N'Guessan, Coordonateur national du Projet FEM Volta et Directeur des Ressources en Eau de la Côte d'Ivoire a proposé le Col. Yamani Soro, Conseiller technique du Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts comme président du présidium de la réunion du Comité de pilotage du projet. Il a ensuite proposé M. Charles Biney de l'Autorité du Bassin de la Volta comme Vice Président M. Olumidé Akinsola comme rapporteur. Ces propositions ont été acceptées par tous les participants.

1.3 Présentation des participants et revue de l'agenda de l'atelier

8. Le président, Col. Yamani Soro a dans un premier temps remercié les participants pour leur présence et leur a ensuite souhaité un agréable séjour à Abidjan. Il a invité les participants à se présenter.

9. Après la présentation de participants, le Président leur a demandé de se prononcer sur l'agenda de la réunion. M. Samuel Anku du Ghana a fait remarquer que le temps alloué à la présentation et discussion sur les questions financières est très court. M. Hubert Onibon a expliqué qu'il s'agissait d'une faute de frappe; l'agenda alors été amendé en conséquence et validé par la suite.

1.4 Objectifs de la réunion et résultats attendus

10. M. Olumidé Akinsola a fait remarqué que le principal objectif de la Seconde réunion du Comité de Pilotage du Projet FEM-Volta est d'informer les membres du comité de pilotage sur le niveau de mise en œuvre du projet, présenter et discuter le rapport annuel 2009, présenter et discuter le plan de travail et le budget pour l'année 2010 et, mener des discussions sur le processus de l'ADT du bassin de la Volta actuellement en cours. Il a conclut en soulignant qu'à la fin de la réunion, le rapport annuel 2009, le plan de travail 2010 et le budget du projet devraient être approuvés par le comité de pilotage

2. Principales présentations et discussions

2.1 Mise en œuvre des recommandations de la 1ère réunion du comité de pilotage

11. M. Olumide Akinsola a présenté aux participants les actions entreprises en réponse aux recommandations de la 1^{ère} réunion du comité de pilotage. Dans sa présentation, il a tout d'abord rappelé les 9 recommandations de la 1^{ère} réunion du comité de pilotage tenu à Bamako en Mai 2008. Il a ensuite présenté la démarche et les actions conduites par l'Unité de Coordination du Projet (UCP). Après cette présentation, M. Joachim Ouédraogo du Burkina Faso a félicité l'Unité de Coordination du Projet pour la promptitude et la clarté des actions entreprises. Il a ensuite mentionné qu'afin de faciliter la comparaison, le projet devrait pour les fois à venir, présenter les recommandations et actions entreprises sous forme de tableau. Toit en reconnaissant que le niveau d'exécution des recommandations est très satisfaisant, M. Sidi Touré du Mali a fait observer que le comité de pilotage ne saurait accepter la mise en œuvre d'un projet régional sans véhicule. Il a aussi fait remarquer qu'il faudrait revoir le mécanisme de mise en œuvre des activités du projet au niveau national.
12. M. Stephen Donkor du GCLME a exprimé son enchantement par rapport au titre du projet et au fait qu'il porte également sur la gestion de la zone côtière avale du bassin. Il a ensuite mis l'accent sur la recommandation de 2008 qui porte sur la zone côtière et, informé le comité de pilotage que dans le cadre de la 2^{nde} phase du GCLME, il est prévu d'importantes activités relatives aux bassins versants se trouvant dans la zone d'exécution du projet. Il a alors proposé à ce que le comité de pilotage formule une recommandation encourageant l'UCP à établir une étroite collaboration avec le GCLME sur ces questions.
13. M. Koffi Volley du Togo a fait remarqué que le Togo est également préoccupé par la zone côtière avale du bassin de la Volta et insisté sur la nécessité d'un projet de démonstration à cet effet. Il a souligné les efforts déployés au niveau national pour répondre à cette question. M. Félix Azonsi du Bénin a fait observer que la question de l'érosion côtière est régionale et qu'elle requiert un mécanisme d'intervention de l'ABV.
14. Le Président a également suggéré que le comité passe en revue la prise en compte des questions relatives à l'érosion côtière. Le Directeur Exécutif de l'ABV, M. Charles Biney a fait observé que même si l'érosion côtière a été identifiée comme problème dans l'ADT du bassin de la Volta actuellement en cours de finalisation, le projet devrait aussi lier ses activités à celle du GCLME et formaliser ceci à travers un mémorandum d'accord.
15. Dans sa réponse aux questions soulevées par les membres du comité de pilotage, M. Hubert Onibon a expliqué que le projet va tirer profit des avantages offerts par le GCLME dans la mise en œuvre de ses activités sur la zone côtière.

2.2 Présentation du rapport annuel 2009

16. Le Président a invité le Coordonateur Régional du Projet à présenter le rapport annuel 2009. M. Hubert Onibon a présenté aux membres du comité de pilotage les activités conduites par le projet durant l'année 2009. Comme indiqué dans les différents documents échangés avec les participants, la présentation a essentiellement porté sur les activités menées depuis 2008 et sur les principaux goulots d'étranglements.
17. M. Jean-Pierre Houelekou du Bénin a fait Remarquer qu'il aurait fallu associer les coordonateurs nationaux à la formation organisée à l'intention des Points Focaux Nationaux Opérationnels (PFNO) du projet et ceci, dans la mesure où ce sont les coordonateurs nationaux qui approuvent les rapports préparés par les PFNO. Il a également rappelé que s'agissant du projet de démonstration entre le Bénin et le Togo, les consultations avec les populations dans la zone du projet ont révélé que pour ces dernières, la problématique de la gestion des eaux usées n'est plus une priorité. Il a ensuite déclaré que la population riveraine est plutôt intéressée par la gestion des

végétaux aquatiques envahissants sur les cours d'eau. Durant les discussions, M. Félix Azonsi a fait remarquer qu'en dépit des préoccupations de la population riveraine, il serait nécessaire de tenir compte des actions que le projet pourrait appuyer.

18. M. Michel Bi Tozan N'Guessan a souligné qu'en ce qui concerne la Côte d'Ivoire, le retard dans la signature du MOA relatif au projet de démonstration est dû au changement de ministre et par conséquent à la nécessité d'intégrer le nom du nouveau ministre avant de le lui soumettre pour signature. Il a également insisté sur le fait qu'un rapport ou document national validé et envoyé à l'UCP ne soit plus retourné aux pays pour amendements à faire à nouveau. Il a enfin informé l'assemblée que le processus de ratification de la Convention de bassin de la Volta par la Côte d'Ivoire est en cours.
19. M. Sidi Touré a d'une part, exprimé sa satisfaction par rapport aux activités menées par l'UCP et, d'autre part, noté la bonne collaboration entre l'ABV et le projet. Il a aussi souligné un certain nombre de problèmes relatifs à la mise en œuvre du projet de démonstration au Mali.
20. M. Koffi Volley du Togo a loué le projet pour le travail réalisé et indiqué qu'il vient à peine de prendre en charge la coordination nationale et donc qu'il n'a pas encore les données suffisantes pour bien comprendre le projet de démonstration. Toutefois, il a fait remarquer que les coordonateurs nationaux ne sont pas payés d'où leur faible motivation et les difficultés liées à la mobilisation des ressources au niveau national.
21. M. Benjamin Ampomah du Ghana a félicité l'UCP pour le travail abattu. Il a ensuite déclaré que le MOA relatif au projet de démonstration sera signé par le Gouvernement du Ghana et envoyé à l'UCP sous peu. S'agissant du projet de démonstration entre le Bénin et le Togo, il a suggéré à ce qu'un lien soit établi entre la gestion des eaux usées au Togo et celle des végétaux aquatiques envahissants au Bénin. Il a également suggéré de contacter le Projet de la CEDEAO sur les végétaux aquatiques qui pourrait les aider à mieux évaluer ce problème au Bénin.
22. M. Samuel Anku a souligné que la plupart des problèmes soulevés dans le rapport porte sur les retards et aimerait savoir si ce qui est approuvé par le comité de pilotage nécessite d'être à nouveau approuvé par l'UNEP ou l'UNOPS. Il a également demandé à avoir des informations sur le statut et les rapports relatifs au Groupe des Experts du Projet.
23. M. Joachim Ouédraogo a également indiqué qu'il y a eu des problèmes au niveau du Burkina Faso et que les procédures pour résoudre ces problèmes sont très longues et pour étayer ses explications, il a donné l'exemple des transferts de fonds dans le cadre du MOA et le retard dans le paiement des consultants.
24. En réponse aux différents problèmes soulevés, M. Hubert Onibon a tout d'abord expliqué que les formations régionales coûtent très cher et que la formation des PFNO n'était pas initialement prévue dans le budget du projet mais qu'elle a été organisée compte tenu des besoins. Il a ensuite déclaré que les Coordonateurs nationaux seront associés aux prochaines formations lorsque le budget le permet. Il a reconnu que le retard dans la mise en œuvre des projets de démonstration est à tous les niveaux et expliqué que le temps qui reste pour la mise en œuvre des projets de démonstration constitue un véritable défi pour le projet. Pour ce qui concerne les rapports des consultants, il a déclaré que lorsque ces derniers sont validés et transmis à l'UCP par les partenaires nationaux, l'UCP doit s'assurer que ces rapports ont été préparés conformément aux TDRs. En réponse à M. Samuel Anku, il a expliqué que c'est le comité de pilotage qui approuve les documents et rapports. Toutefois, étant donné que le travail se fait en équipe, il est primordial à ce que l'UCP, l'UNOPS, KEOC et l'UNEP/DGEF harmonisent leur point de vue avant de le soumettre au comité de pilotage pour approbation.
25. S'agissant du projet de démonstration entre le Mali et le Burkina, M. Hubert Onibon a de nouveau insisté sur le fait que la gestion du projet se fera par une seule structure et, qu'au Burkina Faso, les activités du projet de démonstration ont été intégrées dans l'accord signé entre Gouvernement du pays avec le Millennium Challenge Account (MCA) dans le cadre de son appui au

développement des ressources en eau du Burkina Faso. C'est en cela que le budget du projet a été réalloué au Mali en tenant compte des besoins identifiés et discutés lors de l'atelier de planification tenu à Bamako en Août 2009.

26. Pour ce qui est de l'établissement du lien entre le projet de démonstration au Togo et au Bénin, M. Hubert Onibon a expliqué que l'UCP s'assurera de la nature transfrontalière du projet. Il a également expliqué que la gouvernance du projet de même que son ancrage institutionnel ne sont pas très bien compris par certains des partenaires. Quant au retard dans le paiement des consultants nationaux, il a expliqué que l'UNEP a en tant que client de l'UNOPS demandé à examiner les rapports de tous les consultants nationaux avant tout paiement de la part de l'UNOPS. Il a toutefois ajouté que cette condition a été levée dès la prise de fonction de la nouvelle Task Manager de l'UNEP et que les consultants dont les rapports ont été approuvés par l'UCP furent automatiquement payés. Il a aussi expliqué que le retard dans le transfert des fonds relatif au MOA (2^{ème} tranche) au Burkina Faso est dû aux problèmes administratifs liés au changement des coordonnées bancaires par le pays.

2.3 Présentation du plan de travail 2010 et discussions

27. M. Olumide Akinsola a dans sa présentation mis l'accent sur les activités prévues pour l'année 2010 et insisté sur la nécessité de finaliser l'ADT, mettre en œuvre les projets de démonstration et, poursuivre les activités actuellement en cours avec l'ABV.
28. En faisant ses commentaires, Mme. Eléonore Bélemlilga du Burkina Faso a voulu savoir si dans le cadre du système d'alerte le projet prévoit des activités autres que celles du MCA. M. Sidi Touré a quant à lui voulu savoir quel est la situation actuelle concernant le projet de démonstration 1, y compris les activités qui seront prises en charge par le MCA et l'institution qui sera responsable des activités restantes. Il s'est par ailleurs dit préoccupé par rapport au temps restant pour la mise en œuvre du projet et ceci dans la mesure où le MOA n'est toujours pas encore signé.
29. Mme Kelly West a reconnu les différents défis soulevés par ses prédécesseurs et fait remarquer que le plan de travail proposé tient probablement compte du fait que la période d'exécution du projet sera étendue à fin 2012.
30. Pour ce qui concerne le projet de démonstration 1, M. Hubert Onibon a indiqué que selon les collègues du Burkina Faso, le MCA n'était pas intéressé par une collaboration ; mais qu'après des discussions directes avec le MCA, il a fini par accepter le principe de collaboration à condition que la mise en œuvre du projet au Burkina soit sous son contrôle. Quant au MOA, M. Hubert Onibon a indiqué que l'UCP attend toujours de la coordination nationale du projet au Mali, des observations sur le projet de MOA qui lui a été envoyé.
31. Concernant la proposition d'étendre la durée d'exécution du projet à l'année 2012, M. Samuel Anku a rappelé aux participants qu'une telle décision requiert au préalable la revue à mi-parcours du projet. Il a aussi souligné que le budget détaillé du projet pourrait aider les membres du comité de pilotage dans leur prise de décision. Ceci a été renforcé par M. Hubert Onibon qui a expliqué que le projet est en train de programmer l'évaluation ou la revue à mi-parcours. Par rapport à la question du budget détaillé soulevé par M. Samuel Anku, M. Hubert Onibon a expliqué que le budget détaillé fait plus de 20 pages et souligné que si cela est nécessaire, le budget détaillé sera envoyé à tous les membres du comité de pilotage comme ce fut le cas lors de sa 1^{ère} réunion. Dans ses explications par rapport à la revue à mi-parcours du projet, Mme Kelly West a indiqué que la revue à mi-parcours est une question standard et que l'UNEP travaille déjà sur les TDRs.

2.4 Rapport financier du projet, budget 2010 et budget révisé

32. Mme Kerstine Kageni a présenté le rapport financier du projet et son budget pour l'année 2010. Cette présentation a notamment porté sur les dépenses durant les années 2008 et 2009, et le budget prévisionnel pour l'année 2010. Après cette présentation, Mme. Kelly West a souligné que faisant partie du comité de pilotage, l'UNEP n'a pas besoin d'approuver à elle seule les budgets préparés

par l'UNOPS.

33. En faisant sa remarque, le Président a voulu avoir des explications sur la différence notable entre le coût du personnel pour les années 2009 et 2010. Dans sa réponse, M. Hubert Onibon a expliqué que cela est dû aux ajustements consécutifs à la revue du coût de vie au Ghana et au changement du mode de contrat par le Système des Nations Unies. M. Hubert Onibon a également expliqué les raisons pour lesquelles les contributions nationales et salaires des Points Focaux Nationaux Opérationnels n'apparaissent pas dans le budget. A ce sujet, M. Hubert Onibon a expliqué que les salaires des PFNO sont présentés dans les MOAs. Il a ensuite ajouté que tout comme ce fut le cas pour le MOA, chaque projet de démonstration a son budget détaillé séparé du budget présenté dans le rapport.
34. Dans sa réponse aux questions sur les retards de paiement, M. Bahaa Al-Asad de l'UNOPS a pris acte de cette préoccupation et souligné que l'UNOPS ne saurait ignorer un paiement. Il a confirmé que les modalités de paiement peuvent être affectées de différentes manières et que cela pourrait aussi affecter les périodes de paiement.
35. Mme. Kone Bakayoko de la Côte d'Ivoire a noté la préoccupation relative au paiement des coordonnateurs nationaux et souligné que les Points Focaux Opérationnels du FEM n'ont jamais eu de salaires et que faire apparaître ceci dans le document du projet pourrait être préjudiciable dans le futur. Par rapport à cette préoccupation, M. Hubert Onibon a expliqué qu'il y a une différence entre les Points Focaux Opérationnels du FEM et les Points Focaux Nationaux Opérationnels recrutés par les pays dans le cadre spécifique du projet et a aussi insisté sur le fait qu'ils ont beaucoup plus un rôle d'assistant administratif.
36. M. Yao Loukou de la Côte d'Ivoire de même que d'autres participants ont tenu à savoir le montant direct alloué par pays. M. Koffi Volley quand à lui a dit qu'il y a une confusion en ce qui concerne le rôle des points focaux nationaux et insister sur la nécessité de clarification au niveau des structures nationales. Par rapport à cette question, M. Hubert Onibon a rappelé que le fait d'avoir un représentant du ministère chargé de l'eau et représentant du ministère chargé de l'environnement a amené le projet à appeler les représentants des ministères points focaux nationaux institutionnels.
37. M. Hubert Onibon a aussi indiqué que, contrairement aux attentes, la collaboration entre les ministères chargés de l'Environnement et des Ressources en eau ne fonctionne pas bien et que cela contribue aux challenges du projet. Par rapport au fonds directement alloué par pays, il a expliqué que le projet est mis en œuvre à l'échelle du bassin et que les limites des pays ne sont pas prises en compte lors des allocations budgétaires. Il a toutefois précisé que le montant alloué à chaque pays pour les projets de démonstration est présenté dans le budget du projet.
38. M. Olumide Akinsola a quant à lui indiqué que le problème sous-jacent et récurrent rencontré avec les partenaires nationaux est lié à leur requête relative aux salaires et au non paiement des points focaux nationaux institutionnels. Il a alors suggéré à ce que le comité de pilotage se penche sur cette question afin d'assurer une mise en œuvre apaisée du projet. M. Samuel Anku a également exprimé ses préoccupations à ce sujet. M. Jean Pierre Houelekou du Bénin a ajouté que les PFNO sont considérés comme des assistants mais ont un salaire ce qui n'est pas le cas des points focaux nationaux institutionnels et, en dépit du fait qu'ils font tous le même travail. Il s'est alors posé la question de savoir si cela pourrait être revu sur la base des suggestions du comité de pilotage.
39. M. Koffi Volley a rappelé le volume de travail abattu dans le cadre du processus de l'ADT et également ce qu'il reste à faire. Dans le même ordre d'idée, M. Michel Bi Tozan N'Guessan a rappelé que cette question avait été largement discutée à Cotonou en Septembre 2008 par les coordinateurs nationaux et qu'une requête a été préparée à ce sujet mais que leurs doléances n'ont pas été prises en compte. Mme Kone Bakayoko a indiqué qu'il ne serait pas logique de ne pas payer ceux qui facilitent la mise en œuvre du projet. M. Sidi Touré du Mali a quant à lui précisé que le fait que les partenaires nationaux ne comprennent pas la gouvernance et l'ancrage

institutionnel du projet constitue l'une des sources des problèmes énumérés.

40. Dans son commentaire par rapport à ces préoccupations, le Président a indiqué qu'il y a deux problèmes majeurs : 1-) l'organisation du projet en tenant compte des terminologies du FEM, 2-) le niveau de mise en œuvre du projet caractérisé par une absence de motivation pour le travail exécuté par les points focaux nationaux institutionnels alors que les points focaux nationaux opérationnels ont une compensation. Il a par la suite indiqué que le comité de pilotage devrait se pencher sur ce problème.
41. M. Charles Biney de l'ABV a suggéré à ce que la réunion débouche sur un arrangement visant à compenser directement les pays et laisser à la charge de chaque pays la responsabilité de définir les modalités de répartition.
42. Dans sa réponse à ces préoccupations, M. Hubert Onibon a tout d'abord signifié à l'assistance que l'UCP n'a pas de position spécifique et que la décision finale sera prise par l'UNEP. Il a rappelé que lors de la rencontre de Cotonou en Septembre 2008, il a suggéré à ce que les pays préparent une requête qui sera envoyée à Nairobi pour action. Il a ensuite précisé que l'UCP n'a toujours reçu aucune requête des pays jusqu'à la tenue de la présente réunion du comité de pilotage.
43. Mme. Kelly West a rappelé que le modèle amenant les Ministères chargés de l'Eau et de l'Environnement à travailler ensemble a été très apprécié lors de la phase de préparation du projet et que s'il s'avère que cela ne fonctionne pas bien, la revue à mi-parcours en fera mention. Elle a soutenu la proposition de M. Charles Biney et promis d'étudier cela dans une optique d'impact économique du projet. Elle a ensuite indiqué que les éléments de réussite du projet sont l'ADT, le PAS, les PAN et les projets de démonstration.
44. Le président a suggéré d'ajourner les discussions au second jour qui devraient être marqués par des propositions sur la manière dont ce problème pourrait être résolu. Le président a également appuyé la proposition de M. Hubert Onibon sur le fait que le projet gagnerait à tirer profit de l'expérience du GCLME pour la résolution de pareils problèmes
45. Lors de sa contribution aux discussions du second jour, M. Stephen Donkor du GCLME a très clairement précisé que le FEM ne paierait pas les fonctionnaires intervenant dans le cadre de projets sauf s'ils prennent des congés sans salaires et qu'ils se mettent à la disposition d'un projet à plein temps.
46. Dans sa réponse à ces préoccupations, Mme Kelly West a expliqué que selon les principes du FEM, les temps de travail des cadres nationaux fait partie des contributions nationales. Elle a ensuite fait remarquer que dans certains pays, le problème pourrait être résolu à travers la mobilisation des contributions nationales en espèce. Par rapport à la proposition de M. Charles Biney, elle a mentionné que cela est possible mais que cela pourrait nécessiter des restructurations liées aux implications financières.
47. M. Stephen Donkor du GCLME préfère la seconde option consistant à signer un contrat sur la base des résultats à produire et respectant les règles de l'art. Dans sa réponse, M. Bahaa Al-Asad a fait remarquer que l'UNOPS pourrait revoir les MOA si le comité de pilotage débouche sur un accord portant sur l'intéressement des partenaires nationaux et ce, pour tenir compte des implications financières.
48. Pour conclure la discussion sur ce problème, le Président a déclaré que le comité de pilotage a noté sa pertinence et suggère à ce que le projet se base sur les différentes options possibles pour proposer des solutions.

2.5 Présentation sur le cofinancement

49. M. Hubert Onibon a présenté les différentes lignes budgétaires et le détail de la contribution des pays de même que la matrice préparée par l'UCP pour le suivi de la contribution de chaque pays. Il a ensuite expliqué que les pays n'ont toujours pas encore rempli la matrice pour les années 2008

et 2009.

50. Suite à cette présentation, M. Sidi Touré a précisé que le réel qui se pose ce niveau est celui de la mobilisation des cofinancements. M. Félix Azonsi a alors suggéré à ce que l'UCP informe régulièrement les gouvernements sur le niveau de mobilisation des cofinancements.
51. Mme Alice Onadja de l'UICN/PAGEV a également suggéré à ce que le comité de pilotage adopte une recommandation sur la mobilisation des cofinancements.

2.6 Présentation sur le processus de l'ADT du bassin de la Volta

52. Dans sa présentation, M. Hubert Onibon a tout d'abord expliqué le processus de l'ADT. Ensuite il a donné des informations sur les activités menées depuis le début du processus de finalisation de l'ADT du bassin de la Volta. Lors des discussions, M. Koffi Folly a voulu savoir si les pays pouvaient modifier les directives qui leur ont été envoyés pour la préparation des ADT nationaux.
53. M. Sidi Touré a déclaré que le Mali est d'accord avec le processus proposé. Il s'est ensuite déclaré préoccupé par le recrutement des experts nationaux et plus précisément leurs domaines d'expertise pour ce qui concerne le Mali. Dans sa réponse, M. Hubert Onibon a rappelé que les directives adoptées durant l'atelier régional de démarrage de l'ADT de Lomé étaient préparées par l'équipe des experts régionaux de l'ADT puis, revues et approuvées par les participants à l'atelier. Il a ensuite expliqué la méthodologie utilisée pour le recrutement des consultants/experts nationaux et clarifié le rôle des partenaires nationaux dans cet exercice.

2.7 Divers

54. La principale question abordée lors de la dernière session de la réunion a porté sur les perdiems. Certains participants ont fait part de leur préoccupation sur la manière dont les perdiems sont gérés et réclamés à ce que les 100% ou au moins les 50% de leurs perdiems lorsque leur hébergement est pris en charge par le projet.
55. M. Hubert Onibon a procédé à la décomposition des perdiems et justifié avec les détails requis, les montants payés aux participants pris en charge par le projet ; y compris le personnel de l'UCP. Suite à cela, M. Bahaa Al-Asad a précisé que les perdiems ne sont pas des salaires et que, tant que faire se peut, l'UNOPS serait flexible durant les prochaines réunions. M. Stephen Donkor et M. Sidi Touré ont quant eux appuyé cette position et fait remarquer que pour une réunion du niveau du comité de pilotage, l'UCP devrait être flexible.

3. Recommandations et cérémonie de clôture

3.1 Adoption du projet de recommandation de la 2nde réunion du comité de pilotage

56. Le Président a introduit la séance et demandé à M. Olumidé Akinsola de présenter le projet de recommandations de la 2nde réunion du comité de pilotage.
57. Suite aux discussions sur le projet de recommandations qui a été présenté, le Comité de pilotage a adopté les recommandations et souhaité à ce qu'elles soient annexées au rapport de la 2nde réunion du comité de pilotage du projet.

3.2 Cérémonie de clôture

58. M. Hubert Onibon représentant l'UCP a exprimé ses remerciements au Ministre de l'Environnement des Eaux et Forêts et aux Membres du Comité de pilotage. Il a tout particulièrement exprimé les remerciements de l'UCP au Président, à M. Michel Bi Tozan N'Guessan et son équipe pour leur assistance et disponibilité. Il a aussi exprimé son immense gratitude au Gouvernement de la Côte d'Ivoire pour avoir accepté d'abriter la réunion et aussi pour l'hospitalité dont les participants ont bénéficié durant leur séjour.
59. Mme. Kelly West a remercié les participants pour leurs contributions durant la réunion du comité de pilotage. Elle a insisté sur la nécessité de finaliser l'ADT et énumérer les avantages/opportunités que cela offre.
60. M. Charles Biney, Directeur Exécutif de l'ABV a reconnu que les participants ont fourni beaucoup d'efforts même si leurs attentes n'ont pas été à 100% comblées lors de la réunion. Il a ensuite remercié le Président pour la manière dont il a géré la réunion, la Côte d'Ivoire pour l'accueil et finalement tous les collègues pour leurs contributions
61. Le Président, Col. Yamani Soro a remercié les participants pour leurs délibérations et participation aux travaux de la réunion et leur a souhaité ainsi qu'à l'UCP une bonne mise en œuvre du projet. Au nom du Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts, le Président a ensuite déclaré close la réunion le Jeudi 8 Avril 2010 à 13h44.



4. Annexes

4.1 Annexe A: Liste des participants

N°	Pays/Organisation	Nom/ /Adresse
Membres du Comité de Pilotage		
1.	Benin	M. Houelekou Jean-Pierre MEPN, 01BP 3621 Cotonou, Benin Tel: (229) 21314129 /21312065 Fax: (229) 21315081 Cel: (229) 97393182 / 90033509 jphouelekou@yahoo.fr
2.	Benin	M. Azonsi Félix DG Eau MMEE, Cotonou (Benin) 01BP 385 Cotonou (Benin) Tel: (229) 21313298/ 21313487 Cel: (229) 95569780 /90918961 felixazonsi@gmail.com
3.	Burkina Faso	Mme Elionore Belemilga DGRE, Ouagadougou Burkina Faso Tel: (226) 50374871 - 78 Fax: (226) 50374864 Cel: +226 70 434 332 elobf@yahoo.fr
4.	Burkina Faso	M. Ouédraogo Joachim DCN 01BP7044 Ouagadougou 01 Burkina Faso Tel: (226) 50357879 Cel: (226) 70240470 Fax: (226) 50358249 ouederjoachim@yahoo.fr
5.	Côte d'Ivoire	M. Dibi Martin DEPEC/MINEEF Abidjan, Côte d'Ivoire Tel: +225 20 21 11 83 dibmartino@yahoo.fr
6.	Côte d'Ivoire	M. N'Guessan Bi Tozan Michel DRE Abidjan, Côte d'Ivoire Tel: (225) 20323820 / 20322441 Fax: (225) 20323820 michel_tozan@yahoo.fr ; mytozan@aviso.ci
7.	Ghana	M. Ampomah Benjamin Water Resources Commission (WRC) P.O Box CT 5630, Accra, Ghana Tel: (233) 21 76 36 51 Mob: (233) 24 87 41 38 Fax: (233) 21 76 36 49 byampomah@yahoo.com
8.	Ghana	M. Samuel Anku Environmental Protection Agency (EPA) P.O. Box M 326, Accra, Ghana Tel: (233) 21 66 46 97 / 8 sanku@epaghana.org , sammyanku@hotmail.com
9.	Togo	M. Koffi Volley Direction de l'Environnement (DE) BP 4825 Lomé, Togo Tel: +228 221 3321 / +228 932 40 88 koffivolley@yahoo.fr

10.	Mali	M. Sidi Touré Direction Nationale de l'Hydraulique BP 66 Bamako, Mali Tel: (223) 221 48 77 Fax: (223) 221 86 35 dnhe@afribonemali.net
11.	VBA	M. BINEY Charles Volta Basin Authority Ouaga 2000, Near Hôtel SORITEL Ouagadougou, Burkina Faso Tel: (226) 50376067 Cel: (226) 96137478 cbiney@gmail.com
12.	UNPE/DGEF	Mme Kelly West Task Manager International Waters UNEP Division of GEF Coordination Tel: +254 20 74 24 47 kelly.west@unep.org
13.	UNOPS	Mme Kerstine Kageni UNOPS Kenya Operations Centre (KEOC) UNOPS Building, United Nations Lane, off UN Avenue P.O. Box 783, Village Market 00621 Nairobi - Kenya kerstinek@unops.org
14.	UNOPS	M. Bahaa El Asad UNOPS Kenya Operations Centre (KEOC) UNOPS Building, United Nations Lane, off UN Avenue P.O. Box 783, Village Market 00621 Nairobi - Kenya BahaaA@unops.org
15.	UNEP/GEF Volta River Basin Project (PMU)	M. Hubert Onibon c/o UNDP P.O. Box 1423 Ring Road, Accra, Ghana Tel: +233 21 764111 Fax: +233 21 772 669 Mobile: +233245425943 / +233206309775 Hubert.onibon@unep.org
Observateurs		
16.	IUCN/PAGEV	Mme Alice Paule Onadja UICN-BRAO, 01BP 1618 Ouagadougou 01 Burkina Faso Tel: (226)) 50 36 49 79/70 24 42 44 alice.onadja@iucn.org
17.	GWP/WAWP	M. Sidi Coulibali c/ CREPA Office, Ouagadougou, Burkina Faso Tel: (226) 50366212/ 70 234 104 Fax: (226) 50366208 sidicoul@gmail.com
18.	GCLME	M. Stephen Donkor UNIDO/GCLME Tel: +233 20 525 55 70 sdonkor@gmail.com , s.donkor@unido.org

19.	UNEP/GEF Volta Basin River Project	M. Olumidé Akinsola c/o UNDP Accra. P.O. Box 1423 Ring Road Accra, Ghana Tel: +233 248953869 olumidea@unops.org
20.	Côte d'Ivoire	M. Coulibali Kidip Conseil Général de Bouma Directeur Technique Tel: +225 22 43 02 43/+225 02 82 29 03 coulibaly.kidio@gmail.com
21.	Côte d'Ivoire	Mme Ko,e Bakayoko Alimata POINT FOCAL OPERATIONNEL FEM/BNI Tel: +225 20 20 98 30/+225 07 02 75 35 alimat53@yahoo.fr
22.	Côte d'Ivoire	M. Yamani Soro MINEEF/CAB Tel: +225 20 21 94 06/+225 07 87 96 05 colyamani@yahoo.fr
23.	Côte d'Ivoire	Yeo Wonman Eugène DRE Abidjan Tel: +225 20 32 38 20/+225 07 32 77 65 eugenewyn@gmail.com
24.	Côte d'Ivoire	M. Bangah Anvoh Jules Anicet DRE Abidjan Tel: +225 01 06 01 09 bajanvoh@yahoo.fr
25.	Côte d'Ivoire	M. Zoro Baoua Siméon DRE Abidjan Tel: +225 20 32 24 41/+225 08 70 0 4 93 zokobaoua@gmail.com
26.	Côte d'Ivoire	M. Manouan Etienne DRE Abidjan Tel: +225 20 32 38 20 kan2dmil@yahoo.fr
27.	Côte d'Ivoire	M. Yao Loukou MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES / DGBF Tel: +225 20 21 07 56/+225 07 90 85 16 yaloukyak@yahoo.fr
Secrétariat		
28.	Côte d'Ivoire	M. Kouakou Bouho Jerome DRE Abidjan Tél: (225) 20323820 / 20322441 Fax: (225) 20323820 Cel: (225) 07909325/03770021 kbjero@yahoo.fr
29.	Côte d'Ivoire	Mme Apata Rosemonde DRE Abidjan Tél: (225) 20323820 / 20322441 Fax: (225) 20323820 apata_rosy@yahoo.fr , apata_rosy@hotmail.com

4.2 Annexe B: Programme de la réunion

Jour 1: 07 Avril 2010

Horaire	Activité	Responsable
08:00 – 09:00	Arrivée des participants et enregistrement	UCP & Partenaires Nationaux
09:00 – 09:45	Cérémonie d'ouverture	Coordonateur Régional du Projet Représentant du PNUE Directeur exécutif de l'ABV Ministre chargé de l'eau et de l'environnement
09:45 – 10:15	Pause café	
10:15 – 10:30	Election du bureau du présidium Présentation du programme de l'atelier	Tous les participants
10:30 – 10:40	Présentation des Participants	Tous les participants
10:40 – 10:45	Présentation des objectifs et résultats attendus de l'atelier	Olumide Akinsola
10:45 – 11:00	Point sur l'exécution des recommandations de la 1 ^{ère} réunion du comité de pilotage	Olumide Akinsola
11:00 – 11:45	Présentation du rapport annuel 2009	Hubert Onibon
11:45 – 12:45	Discussion	Tous les participants
12:45 – 14 :45	Déjeuner	
14:45 – 15:30	Présentation du plan de travail du projet pour 2010	Olumide Akinsola et Hubert Onibon
15:30 – 16:30	Discussions	Tous les participants
16:30 – 16 :45	Pause café	
16:15 – 17:00	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du Rapport Financier • Présentation du budget du projet actualisé • Autres problèmes financiers 	Kerstine Kageni et Hubert Onibon
17:00 – 17:45	Discussions	Tous les participants
17:45	Fin du jour 1	

Jour 2: 08 Avril 2010

Horaire	Activité	Responsable
09:00 – 9:45	Discussions sur la mobilisation de la contribution financière des pays	Tous les participants
09:45 – 10:15	Information sur l'évolution du processus ADT	Hubert Onibon
10:15 – 10:45	Discussions	Tous les participants
10:45 – 11:00	Pause café	
11:00 – 12:00	Adoption du projet de décisions et recommandation	Tous les participants
12:00 – 13:00	Divers et questions logistiques	Tous les participants
13:00 – 13:30	Cérémonie de clôture	Coordonateur Régional du Projet Représentant du PNUE Directeur exécutif de l'ABV Ministre chargé de l'eau et de l'environnement
13:30 – 15 :00	Déjeuner	